

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

☒ Coloured covers/
Couverture de couleur

☐ Covers damaged/
Couverture endommagée

☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque

☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il
lui a été possible de se procurer. Les détails de cet
exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue
bibliographique, qui peuvent modifier une image
reproduite, ou qui peuvent exiger une modification
dans la méthode normale de filmage sont indiqués
ci-dessous.

☐ Coloured pages/
Pages de couleur

☐ Pages damaged/
Pages endommagées

☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☐ Pages detached/
Pages détachées

☒ Showthrough/
Transparence

☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

☐ Continuous pagination/
Pagination continue

☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison

☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						☒					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

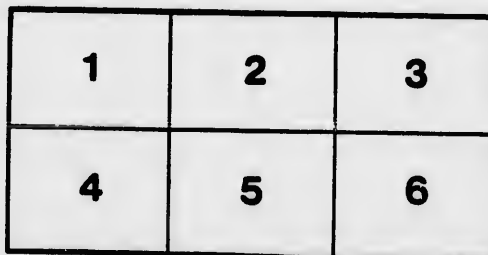
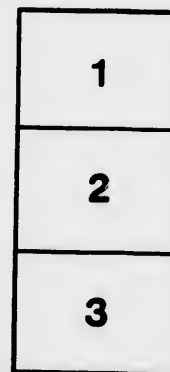
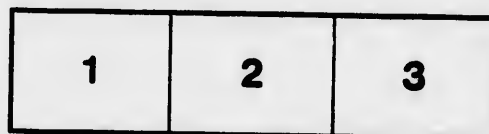
Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

630

N

NOTICE

SUR LES

LIMITES A BOIS

DE LA

RIVIÈRE BONAVENTURE

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC



QUEBEC

IMPRIMÉ PAR BELLEAU & C^{ie}

1889

630
N

✓

NOTICE

SUR LES

LIMITES A BOIS

DE LA

RIVIÈRE BONAVENTURE

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC

QUEBEC

IMPRIMÉ PAR BELLEAU & C^o

1889



LD

mes
dans
la P
com
au p
situ

blan
plier
sont

ses a
petit
facile
bassi
limit

PIN.-

EPIN

CHORE

SAPIN.
MERIS

PEUPL

ERABLE

NOTICE

SUR LES

LIMITES A BOIS DE LA RIVIÈRE BONAVENTURE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

Ces limites ont une étendue d'environ 400 milles carrés, ou, en mesure française, à peu près 100,000 hectares. Elles sont situées dans le comté de Bonaventure, sur la Baie-des-Chaleurs, la partie de la Province de Québec la plus rapprochée du continent européen, comme aussi des ports des Etats-Unis, sur l'Atlantique. C'est donc, au point de vue d'une exploitation européenne ou américaine, une situation unique.

Cette forêt est peuplée des essences suivantes: pin blanc, épinette blanche ou *white spruce* des anglais, cèdre blanc, merisier, sapin, peuplier-baumier, et un peu d'érable, de frêne et d'orme. Tous ces bois sont d'une belle venue, sains et gros. (1)

La forêt est arrosée, en tous sens, par la rivière Bonaventure et ses affluents: la rivière Creuse, la rivière Duval, la rivière Hall, la petite Bonaventure et le ruisseau Collin. L'exploitation est des plus facile. Les billots jetés à l'eau descendent seuls, jusque dans un bassin de 151 acres en superficie qui appartient aux possesseurs des limites, et qui se trouve à l'embouchure de la rivière, en dedans du

(1) EMPLOI DES BOIS PAR ESSENCE.

PIN.—Constructions navales, charpentes, machines et modèles de fonderie, moulures, menuiserie, meubles, carrosserie, pavage, bardeaux.

ÉPINETTE (WHITE SPRUCE).—Constructions navales, charpentes, menuiserie, instruments aratoires, voitures, parquets, bardeaux, lattes.

CÈDRE BLANC.—Constructions navales, charpentes, meubles, bardeaux, tonnelerie, dormants de chemins de fer, cuves de brasserie, pavage des rues, lattes.

SAPIN.—Charpentes, menuiserie, tonnelerie, pulpe à papier, pavage, bardeaux.

MERISIER BLANC ET ROUGE.—Meubles, instruments aratoires, machines, manches d'outils, marches et rampes d'escaliers, parquets, bobines.

PEUPLIER-BAUMIER.—Emballage, bobines, meubles, pulpe à papier très blanche, menuiserie.

ÉRABLE.—Meubles de luxe, parquets.

rivage de la mer, où ils peuvent être gardés en quantité considérable pour alimenter le ou les moulins à scies qui devront être construits sur le rivage, entre le bassin et la mer. Là aussi, on trouve une étendue de 16 acres de terre destinée à la construction de scieries, et pour chantiers à bois. La grève à l'eau profonde, sur une étendue de 150 acres, est de même la propriété des possesseurs des limites. C'est, justement, à cet endroit qu'on pourrait construire des quais, pour le chargement des navires, si besoin, quoique l'habitude soit de charger au large, avec des chalanda, les navires étant aussi en sûreté que dans un port.

Il y a là une exploitation de très-longue durée et il est incontestable qu'avec une bonne administration on y ferait de très grands bénéfices. La quantité du bois est immense, c'est des millions et des millions de pieds cubes, de toutes les essences indiquées ci-dessus. En étendue, cette forêt seule représente la dixième partie des forêts de l'Etat en France, mais elle est bien plus riche en bois de commerce.

Cette forêt a été explorée à plusieurs époques, par des hommes compétents à plus d'un titre. Je crois que je ne puis mieux faire que de donner ici, des extraits de leurs rapports qui tous confirment la richesse de cette vaste forêt :

EXTRAIT du Rapport de M ALEXANDER MURRAY, assistant Géologue Provincial, adressé à W. E. LOGAN, en 1844.

" A la distance d'environ 6 lieues de son embouchure, la rivière Bonaventure passe en pays plat, ou légèrement ondulé, produisant le pin blanc, le sapin, l'épinette, le bouleau blanc et noir, le cèdre et des variétés de frêne et d'orme, ces deux dernières essences en petite quantité.

" Au-dessus de ces 6 lieues, le pays devient plus accidenté, à mesure qu'on avance, le pin quelque encore abondant, diminué en quantité et il est de dimension moindre que plus bas, en même temps que le sapin et l'épinette, quoique en plus grande quantité, sont aussi de moindre hauteur et grosseur."

Il est bon de remarquer que cette exploration a été faite il y a 45 ans, et que depuis, le bois a pris des proportions considérables.

EXTRAIT du Rapport de M. HENRY SULLIVAN, Arpenteur Provincial, en 1873.

" Les vallées sont bien boisées d'épinette, pin, sapin et peuplier, et sur les montagnes c'est de l'épinette blanche, pin et merisier blanc."

Parlant du grand cours d'eau de la partie ouest des limites, il dit :

" Ce dernier est presque aussi considérable que la branche principale et est boisé d'épinette, sapin, cèdre, pin et peuplier."

" Le cèdre de la rivière Bonaventure mérite une mention toute spéciale, car je n'ai encore rien vu, dans aucune partie de la Province, pour l'égalier, soit en dimension, qualité ou quantité. Il y a aussi beaucoup de pin, épinette, sapin et peuplier et suivant le rapport des explorateurs et connaisseurs en bois qui ont visités les sources des rivières Hall, Duval et Creuse, l'érable et le merisier abondent dans ces localités."

EXTRAIT du Rapport sur la Géologie de l'intérieur de la Péninsule de Gaspé, par R. W. ELLS, M. A., en 1883.

" Comme source d'approvisionnement de bois de construction, la vallée de la Bonaventure est bien supérieure à toutes celles que nous avons vues dans la péninsule de Gaspé. L'épinette a jusqu'ici échappée aux agents qui ont fait de si grands ravages dans les forêts, le long des cours d'eau qui vont se jeter dans le bassin de Gaspé, à l'est, tandis que des grandes quantités de pin restent encore sur ses affluents."

EXTRAIT d'un esquisse sur la Gaspésie, par J. C. L'ANGELIER, imprimée par ordre des Gouvernements Provincial et Fédéral, en 1884.

" Constatons en passant que les plus belles forêts de la Gaspésie se trouvent dans la vallée de la rivière Bonaventure. Il y a là du pin en abondance et de la plus belle qualité, de l'épinette, du cèdre, de ce cèdre que M. Sullivan représente comme extraordinaire et bien supérieure à tout ce qu'il a vu dans toutes les autres parties de la province. Il y a dans la vallée de cette rivière suffisamment de beau pin de première qualité—on en a mesuré qui avaient trois pieds et demi et quatre pieds de diamètre au-dessus de la souche—pour faire des millions et des millions de pieds de bois carré ou scié. L'épinette

fournirait aussi son très fort contingent, sans compter le merisier et le cèdre. Et ces beaux bois se trouvent non-seulement dans la vallée principale, mais aussi dans les vallées secondaires des affluents de la rivière, ce qui est assez dire que ces riches forêts couvrent une immense étendue et peuvent alimenter presque indéfiniment une exploitation forestière des plus considérables et des plus lucratives."

" Cette exploitation pourrait se faire dans les conditions les plus avantageuses qu'il soit possible d'imaginer. Dans les exploitations ordinaires le transport des provisions pour les bûcherons et les bêtes de somme employées dans la forêt, à plusieurs centaines de milles des grands centres de commerce, à travers des régions où les chemins sont dispendieux à ouvrir, montueux et à peine praticables, le transport des provisions, disons-nous, constitue une dépense considérable. Ces inconvénients, ces causes de dépense n'existent pas en ce qui regarde l'exploitation des forêts de la rivière Bonaventure. Là, le terrain se prête bien à l'ouverture des chemins, et en hiver la glace, sur la rivière et ses tributaires, fournit les chemins les plus beaux et les plus unis. Puis les distances à parcourir sont peu de chose, puisqu'elles n'excèdent pas en moyenne une trentaine de milles entre les bords de la mer et le centre des belles forêts ; ce n'est rien comparativement à l'éloignement des forêts dans les autres parties de la Province. Ainsi, dans le haut de l'Outaouais, où se fait la plus grande partie des bois de pin que nous exportons, il faut transporter les provisions à des distances de deux ou trois cents milles et même plus. Pourtant plusieurs maisons qui exploitent ces forêts ont réalisé des fortunes colossales dans cette industrie. Que serait-ce donc si leurs opérations avaient été, comme cela peut se faire dans la vallée de la rivière Bonaventure, à quelques milles des endroits où l'on peut se procurer les provisions à bas prix et les transporter dans les chantiers pour une bagatelle ? "

" Enfin la descente des bois préparés, qui coûte si cher sur le Saguenay, le Saint-Maurice et l'Outaouais, en frais de glissoires, d'estacades et en manœuvres, ne coûterait comparativement rien sur la rivière Bonaventure. Ici, il n'y a besoin de rien de tout cela, pour la bonne raison que le cours de la rivière, dans toute sa longueur, n'est obstrué par aucun obstacle. " Je dois faire remarquer, dit M. l'arpenteur Sullivan, qui l'a explorée d'un bout à l'autre, que tout le long de la rivière, depuis la grève jusqu'au lac le plus éloigné (à cinquante-deux milles et demi de la mer) il n'y a pas une seule chute ; mais c'est au contraire un rapide continu, libre de tout obstacle quelconque."

"Est-il possible d'imaginer une rivière plus propice à la descente du bois! Pas de chute, pas d'obstacle naturel d'une nature quelconque et courant rapide partout. Il suffit de jeter les billots à l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. En des circonstances aussi favorables, dix hommes peuvent faire l'ouvrage qui en exigerait un cent et plus sur des rivières moins avantageuses. Enfin l'estuaire de la rivière forme un havre excellent où les bâtiments peuvent charger le bois avec la plus grande facilité, protégés contre les vents et contre tout ce qui pourrait les obstruer ou les empêcher en d'autres endroits moins bien situés. Tout cela démontre clairement que, sous tous les rapports, les superbes forêts de la rivière Bonaventure peuvent être exploitées dans des conditions exceptionnellement avantageuses. C'est pour toutes ces raisons que la vallée de cette rivière et de ses nombreux affluents constitue indubitablement la plus belle région forestière de la Gaspésie, et peut-être même de la Province."

"Toutes ces données, puisées aux sources les plus authentiques et les plus autorisées, démontrent clairement que les forêts de la Gaspésie, notamment celles de la région qui borde la Baie-des-Chaleurs, entre la rivière Saint-Jean et la rivière Métapédia, sont aussi riches en bois de commerce que celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais. Il y a dans ces belles forêts de la Baie-des-Chaleurs assez de pin, d'épinette et de merisier pour alimenter pendant des années et des années un énorme commerce d'exportation. Quant au cèdre, c'est le seul endroit de la Province où l'on en trouve autant, d'aussi beaux et d'aussi gros. Le frêne et l'orme atteignent aussi des proportions colossales et pourraient fournir leur bonne part à l'exportation."

"Quant à l'exploitation de ces belles forêts, elle est des plus facile et infiniment moins dispendieuse que dans les autres parties de la Province."

"Ailleurs, il faut aller chercher le bois jusqu'à trois, quatre, même six et sept cents milles des endroits où il est embarqué à bord des navires pour être expédié en Europe. Dans la Gaspésie, les forêts les plus éloignées ne se trouvent pas à cent milles du bord de la mer. C'est déjà un avantage immense. Il en est un autre plus considérable encore. Le cours des rivières où l'on descend le bois, dans les autres parties de la Province, est accidenté, intercepté en beaucoup d'endroits par des chutes et des cascades où il est impossible de faire passer le bois, et pour éviter ces obstacles, il faut construire des glissoires et faire des travaux d'améliorations qui coûtent des sommes énormes. Il n'y a rien de tout cela dans la Gaspésie; les forêts sont traversées par des rivières dont le cours est rapide, mais n'offre pas le moindre

obstacle sérieux à la flottaison des bois. Il suffit pour ainsi dire, de les mettre à l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. Enfin le transport en Angleterre est bien moins dispendieux que de Québec et des autres ports du Canada. Outre qu'ils ont quatre ou cinq cent milles de moins à parcourir, c'est-à-dire de huit cent à mille milles pour l'aller et retour, ce qui est considérable, les navires fréquentant les ports de la Baie-des-Chaleurs, Percé, Pabos, New-Carlisle, Carleton, etc., n'ont pas un seul sou à payer pour le pilotage, quaiage, remorquage, toutes choses qui s'élèvent à des montants considérables dans les autres ports. Puis la navigation se prolonge près d'un mois de plus dans la Baie-des-Chaleurs que dans le Saint-Laurent, ce qui est encore un item qui a bien son importance."

" Toutes ces considérations montrent à l'évidence que l'industrie forestière offre les plus grands avantages et la plus belle perspective dans la Gaspésie : si elle n'a pas encore été exploitée d'une manière sérieuse et sur une grande échelle, c'est uniquement parce que les richesses des forêts de cette contrée sont généralement inconnues. Mais cette ignorance finira par disparaître et alors le commerce du bois dans la Gaspésie prendra des proportions énormes et rapportera des millions. Qui ne sait que jusqu'en 1840 on se doutait à peine qu'il existât de beaux bois de commerce dans la région du Saguenay ? Et pourtant, cette région fournit aujourd'hui son large contingent à l'exportation. L'esprit d'entreprise de la maison Price a transformé le Saguenay, et il en sera de même dans la Gaspésie du moment qu'un homme entreprenant et compétent prendra en mains l'exploitation des forêts qui recouvrent ce beau pays."

EXTRAIT du Rapport de JOSEPH BUREAU, Explorateur du Gouvernement Provincial, 1885.

" Le 4 mars, mes hommes ont campé aux fourches de la grande Bonaventure. Il y a dans cette partie assez d'épinette et de pin. En descendant, vers les fourches surtout, il y a beaucoup d'épinette et de pin, tel qu'indiqué sur le plan qui accompagne ce rapport."

" Le 11 mars, j'ai campé plus bas, au confluent de la rivière des pins et de la Bonaventure. Tout le long de la rivière, en descendant, il y a de bonnes épinettes et du bon pin."

" La vallée de la rivière Bonaventure, comme je l'ai dit plus haut, est très riche en pin, en épinette et en cèdre. Cette rivière est très belle et très avantageuse pour la descente du bois ; elle est aussi très poissonneuse. La truite et le saumon y abondent, dit-on."

La dernière exploration fût faite par EDWARD JACK, Explorateur du New-Brunswick, en 1836. Elle dura 2 mois, et en voici des extraits :

" Je puis déclarer que je n'ai jamais vu une rivière qui présentât aussi peu d'obstacles au flottage des billots. Je n'ai pas vu un seul embarras à la navigation et nous n'avons pas rencontré une seule chute, sur le cours principal. Outre le fait que la rivière en elle-même est excellente pour le flottage, je dois dire qu'il y a, à son embouchure, un bassin capable de contenir une grande quantité de billots ou d'autres bois, à l'abri de tout danger, et à peu de frais."

" Sur la partie inférieure de la Bonaventure, se trouve un grand plateau de terrain élevé, borné au nord par les hautes collines qui traversent la rivière, un peu au-dessous de l'embouchure de la branche ouest. Sur ou près de ce plateau élevé, sont situés la rivière Creuse, la rivière Duval, la rivière Hall, le ruisseau Collin et la petite Bonaventure, et c'est là que se trouvent les plus grandes quantités d'épinette, de pin et de cèdre qui possèdent les limites."

" Presque toute l'épinette qui croît sur la Bonaventure et ses affluents, est de l'épinette blanche. Nous avons passé trois semaines à explorer la rivière principale. Le plateau situé sur la partie inférieure de la Bonaventure, que nous avons aussi examiné pendant à peu près trois semaines, a une superficie d'environ 200 milles. En général il ne contient pas de terrain absolument improductif. Sur presque chaque acre, il y a du bois résineux d'une valeur mercantile ; le pin, qui est très fort aussi dans ce district, est ordinairement de grande dimension."

" Je n'ai jamais vu de rivière comparable à la Bonaventure et à ses affluents pour le cèdre, j'ai eu occasion de passer deux mois consécutifs dans les forêts de la rivière au Poisson et de l'Allegash, dans le comté d'Arctostock, Etat du Maine, et j'ai aussi passé quelques temps dans les forêts du Wisconsin et du Michigan, et je connais bien les terres à bois du Nouveau-Brunswick, mais je n'ai vu, nulle part, de cèdre qui puisse égaler celui de Bonaventure, soit en grosseur, en quantité et en qualité. Les arbres de ce bois atteignent fréquemment une hauteur de 50 à 60 pieds. Sur ces terrains, le cèdre ne se rencontre pas seulement en quantité considérable, sur le plateau élevé dont j'ai parlé, mais il est également répandu sur toutes les limites là où il y a une dépression sur les collines, ou une petite fissure de terrain entre elles. On en trouve même sur les côtés et les sommets des collines les plus élevées. Avec un très court hâlage, on peut en mettre de très grandes quantités dans la

ainsi dire de
es. Enfin le
ue de Québec
ou cinq cent
mille milles
fréquentant
islo, Carleton,
malage, remor-
dérables dans
d'un mois de
ent, ce qui est

que l'industrie
le perspective
d'une manière
parce que les
nt inconnues.
commerce du
et rapportera
outait à peine
du Saguenay
e contingent à
e a transformé
moment qu'un
l'exploitation

du Gouverne-

es de la grande
ette et de pin.
coup d'épinette
ce rapport"

la rivière des
iers, en descendant

je l'ai dit plus
Celle rivière
du bois ; elle
n y abonde,

“branche principale de la Bonaventure, d'où on peut l'amener à l'embouchure de la rivière, pour un prix purement nominal. Ce bois ici est sain et la grosseur en est très remarquable. Une bonne occasion m'a été offerte de juger de la qualité de ce cèdre, pendant que j'étais là, entre le ruisseau Collin et la rivière Duval, vu que l'on était occupé à en faire des pièces de douze pouces carrés sur vingt pieds de long, pour le quai de New-Carlisle, ce cèdre, pour le quai ci-dessus, avait été pris sur un morceau de terrain qui ne contenait pas plus de cent acres, et qui n'est qu'à huit ou neuf milles du quai. J'ai été informé, de bonne source, qu'environ mille tonnes de ce bois carré avait été pris sur ce morceau de terre. J'ai passé là où le bois avait été coupé, et j'ai trouvé que très peu d'arbres qui avaient été abattus aient été laissés là à raison de défectuosité. J'ai aussi remarqué que les souches des arbres coupés étaient spécialement saines. La moitié du cèdre qui couvrirait originairement ce lot est, dans mon opinion, encore debout. L'excellente qualité du bois peut se constater en examinant le quai de New-Carlisle. Je ne puis estimer la quantité de ce bois, on peut le compter par centaines de millions de pieds, parcequ'on le trouve en abondance sur toutes les branches de la rivière, dans les limites.”

“Le peuplier-baumier est abondant et de grande dimension ; le merisier blanc et rouge n'est pas très abondant ; le bouleau est très abondant et souvent de grandes dimensions, l'érable dur n'est abondant que dans un endroit, entre les rivières Hall et Duval, l'endroit où il se trouve peut avoir un mille de large sur trois de long.”

“En terminant ce rapport je me permettrait de dire, que dans mon opinion, le pin, l'épinette et le cèdre, sur ces limites devraient être coupés ensemble, il y a assez de ces espèces de bois pour exploiter, pendant un temps illimité, des moulins considérables, et vu la rareté de plus en plus grande de l'épinette et du pin, près de la mer, au Canada, je puis aussi déclarer que je ne connais pas de meilleures places, pour des moulins de ce genre qu'à l'embouchure de la rivière Bonaventure, où les bons ouvriers sont en quantité et à bon marché, où les grèves ne sont pas à craindre et où on peut se procurer facilement et à des prix modérés tous les attelages dont on peut avoir besoin, et je puis ajouter que je ne connais aucun endroit où les billots d'épinette, de pin ou de cèdre, puissent être livrés à meilleur marché, sur le bord de la mer et où, lorsqu'ils sont livrés, on puisse les garder dans des booms, avec plus de sécurité qu'on peut le faire là.”

eut l'amener à
t nominal. Ce
le. Une bonne
cèdre, pendant
Duval, vu que
ces carrés sur
cèdre, pour le
n qui ne conte-
neuf milles du
mille tonnes de

J'ai passé la
eu d'arbres qui
e défectuosité.
és étaient spé-
originairement
ellente qualité
New-Carlisle.
e compter par
en abondance

le dimension ;
le bouleau est
ble dur n'est
all et Duval,
e sur trois de

ire, que dans
mites devrait-
pour exploiter,
et vu la rareté
la mer, au Ca-
de meilleures
e de la rivière
à bon marché,
procurer faci-
on peut avoir
ndroit ou les
rés à meilleur
rés, on puisse
peut le faire

D'après les rapports ci-dessus ; d'après notre expérience personnelle, nous sommes bien en droit de dire qu'il n'y a rien en ce moment, dans la province de Québec, qui vaille les limites de la rivière Bonaventure, comme richesse forestière, économie et facilité d'exploitation, surtout au point de vue du commerce extérieur qui prend, chaque année, une extension de plus en plus considérable. Aujourd'hui les Etats-Unis achètent, en Canada, pour environs \$10,000,000 de nos bois, et cela ira toujours en augmentant, car leurs forêts, comme les nôtres, mal administrés par les exploiters qui croyaient ces immenses forêts inépuisables, ne rendent pas assez pour les besoins toujours croissants de la génération actuelle. On peut s'en faire une idée par la note que voici :

Notes sur l'industrie et la consommation du bois aux Etats-Unis.

" La longueur totale des chemins de fer aux Etats-Unis était de 157,615 milles en 1886, et 12,000 milles ont dû être construits en 1887."

" La quantité de bois nécessaire pour les dormants, les ponts, les stations est énorme.

" D'abord la longueur des voies construites est de beaucoup plus considérable, que celle marquée pour chaque ligne.

" On évalue à 187,500 milles la longueur des voies construites.

" En mettant 2,640 dormants par mille, le nombre total serait de 495 millions de dormants.

" Chaque dormant exige, en moyenne, 3 pieds cubes de bois ; alors, le total de bois ainsi employé serait de 1,485,000,000 pieds cubes

" Il est difficile de calculer la quantité employée pour les ponts, tréteaux et culées : 2,000 pieds par mille semble une bonne moyenne ;

" Le total, à ce compte, serait de 375 millions de pieds cubes.

" Les poteaux de télégraphe sont au nombre de 30 par mille. Ce qui fait en tout 5 millions, à une moyenne de 10 pieds cubes par poteau, cela fait encore 50 millions de pieds.

" Mais pour chaque pied-cube prêt à être employé, il faut 1 pied $\frac{3}{4}$ de bois rond.

" Ainsi le total du bois brut employé est de 3,150,000,000 de pieds cubes.

" Il est impossible de se figurer ce que représente ce chiffre."

" La durée d'un dormant est de près de 7 ans, et la durée du bois employé dans la construction est de dix ans."

“ Pour entretenir les voies actuelles, il faut 70,714,286 dormants nouveaux par an ; en ajoutant la quantité qui est nécessaire pour entretenir les ponts annuellement, on arrive à 230 millions de pieds cubes.”

“ Si on évalue à 5,000 milles la longueur des nouveaux chemins construits tous les ans, il faudra encore 13,200,000 nouveaux dormants, et 10,000,000 de pieds de bois, pour ponts, tréteaux, stations ; ”

“ En somme, la consommation annuelle est de 305,712,858 pieds cubes ”

“ On calcule qu'il faut, pour subvenir à ces besoins, tout le bois employable de 296,847 acres de terre bien boisée par année, en admettant que chaque acre fournisse 300 dormants. ”

“ A une pareille consommation, il n'y a pas de doute que quelques grandes qui puissent être les ressources, il doit arriver un jour où elles s'épuiseront. ”

“ Aux Etats-Unis, le moment approche, et déjà les compagnies sont obligé de recourir aux moyens de conservation usités en Europe. ”

Dans les circonstances actuelles, prenant en sage considération les fautes du passé, une administration prévoyante qui exploiterait les limites de Bonaventure avec discernement, comme on le fait depuis longtemps en Europe, pour les forêts appartenant à l'Etat, en retirerait un revenu considérable pendant de longues années.

Pour exemple, nous pouvons citer les forêts de l'Etat en France, dont l'étendue est de 1,048,907 hectares et qui rapportent 32,871,969 francs un peu plus de dix francs par acre et par année. Ce serait, pour 250,000 acres, grandeur des limites de la Bonaventure, un revenu de 2,500,000 francs ou 500,000 piastres par année de bénéfice net. (1)

Tout en approuvant l'organisation française, que nous aimerions à voir mettre en pratique, en cette occasion, nous serons plus modeste dans l'appréciation des revenus.

Nous supposons la forêt de la Bonaventure divisée en vingt parties égales, pour l'exploitation, et qu'un vingtième, 12,500 acres, soit mis en coupe réglée. Chaque année nous aurons une rotation de

(1) Il existe, en Europe, des forêts plantées de bois résineux, appartenant à des particuliers, cultivés et exploités en coupe réglée qui ont rapportés des sommes considérables.

La forêt de Kalnika, en Galicie, (Pologne Autrichienne,) a rapporté 160 piastres de l'acre—soit pour 250,000—\$40,000,000.

La forêt Rikervias, (Haut-Rhin) a produit environ 500 sapins à l'acre, valant 1,000 piastres l'acre.

Des forêts de sapin dans les Vosges ont atteint le prix de 4,000 piastres l'acre, ce qui représenterait pour 250,000 acres, une somme énorme.

vingt ans. La première partie exploitée, aurait ainsi vingt années pour grossir son jeune bois, (qu'on aurait laisser à dessein,) qui alors serait de nouveau en état de subir une autre coupe, et ainsi pour les autres divisions, qui, bien conduite et aménagées, donnerait des revenus perpétuels et importants.

Il est bien raisonnable de compter que chaque lot de 12,500 acres fournirait la proportion de deux cent mille billots de bois de sciage (la première coupe surtout,) ce qui représente seulement une moyenne de seize (16) billots de toises par acre, valant l'un dans l'autre, pin, épinette, merisier et autres la somme de \$1.40 le billot manufacturé scié et mis à bord, cela donnerait une somme annuelle de \$280,000.

Si l'on considère :

La richesse forestière des limites ;

La facilité d'exploitation pour la sortie des billots ;

La commodité du bassin pour le sciage ;

Les facilités d'embarquement, etc., etc.

L'on peut supposer à bon droit un bénéfice *net*, que nous estimons au minimum à cent soixante mille piastres par année, 800,000 francs.

Maintenant supposant un capital de 500,000 piastres engagé dans cette entreprise. Ce qui est plus qu'il ne faut pour acheter les limites, les exploiter et faire une très bonne organisation. Nous pouvons assurer et démontrer que cette somme produirait un intérêt annuel d'au moins 30 à 32 %. Le tout est calculé au minimum.

V. VANNIER.

P. S.—Les rapports dont il est fait mention ci-dessus se trouvent à la Bibliothèque du Parlement, à Québec.

Québec, 16 septembre 1889.

